



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Manifestations

Question au Gouvernement n° 1909

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Didier Mathus.

M. Didier Mathus. Monsieur le ministre de l'intérieur, vendredi soir, lors d'une réunion publique tenue par le Front national à Montceau-les-Mines, on a vu apparaître un service d'ordre d'un type nouveau, organise et équipe de façon paramilitaire, avec casques et boucliers anti-émeutes, combinaisons, cagoules, matraques, bombes lacrymogènes et incapacitantes. Les images de télévision ont parfaitement témoigné de ce qui paraît être un manquement inquietant aux lois de la République. Cette action survient à un moment où le même parti a engagé un certain nombre d'opérations délibérément violentes.

Considérez-vous, monsieur le ministre, que l'existence de telles milices soit compatible avec la loi, et quelles mesures entendez-vous prendre pour faire respecter, tout simplement, l'ordre républicain ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, je suis sidéré par votre hypocrisie (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) à l'égard du Front national, notamment. Vous me faites penser à l'arroseur arrosé ! (Mêmes mouvements.)

Le Premier ministre et le Gouvernement ont toujours eu, à l'égard du Front national, une position claire. Arrêtez de donner des leçons, vous n'êtes plus crédibles en ce domaine-là. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Claude Bartolone. Enfermez-le ! Ce n'est pas vrai, ça ! Qu'est-ce que ce ministre ?

M. le président. Je vous en prie, un peu de calme !

M. le ministre de l'intérieur. Pour l'affaire de Montceau-les-Mines, je voudrais d'abord rendre hommage - et je regrette que vous ne l'ayez pas fait - aux forces de police, qui ont eu deux blessés. Notre police nationale, notre police républicaine, a été exemplaire. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. Un peu de calme !

M. le ministre de l'intérieur. Oui, arrêtez de crier ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Claude Bartolone. C'est incroyable ! Ce n'est pas possible !

M. le président. Un peu de calme !

M. le ministre de l'intérieur. Monsieur, le président, s'ils ne veulent pas écouter la réponse, ce n'est pas la peine que je continue ! (Protestations sur les mêmes bancs.)

M. Claude Bartolone. On préfère ne pas écouter !

M. le président. Je vous en prie !

M. le ministre de l'intérieur. Au cours des incidents qui ont eu lieu à l'Arc de triomphe (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste), un policier a été molesté. J'ai saisi le parquet de Paris...

Mme Martine David. Démission !

M. le ministre de l'intérieur ...de ces faits, parce que, pour moi, il est des lieux symboliques, comme l'Arc de

Triomphe ou la tombe du Soldat inconnu, qui ne peuvent être l'objet d'aucune récupération politique. Chaque fois que l'on troublera ces lieux symboliques de la République, je déposerai une plainte, je saisirai la justice. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Didier Mathus.

M. Didier Mathus. Monsieur le ministre de l'intérieur, vendredi soir, lors d'une réunion publique tenue par le Front national à Montceau-les-Mines, on a vu apparaître un service d'ordre d'un type nouveau, organisé et équipé de façon paramilitaire, avec casques et boucliers anti-émeutes, combinaisons, cagoules, matraques, bombes lacrymogènes et incapacitantes. Les images de télévision ont parfaitement témoigné de ce qui paraît être un manquement inquiétant aux lois de la République. Cette action survient à un moment où le même parti a engagé un certain nombre d'opérations délibérément violentes.

Considérez-vous, monsieur le ministre, que l'existence de telles milices soit compatible avec la loi, et quelles mesures entendez-vous prendre pour faire respecter, tout simplement, l'ordre républicain ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, je suis sidéré par votre hypocrisie (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) à l'égard du Front national, notamment. Vous me faites penser à l'arroseur arrosé ! (Mêmes mouvements.)

Le Premier ministre et le Gouvernement ont toujours eu, à l'égard du Front national, une position claire. Arrêtez de donner des leçons, vous n'êtes plus crédibles en ce domaine-là. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Claude Bartolone. Enfermez-le ! Ce n'est pas vrai, ça ! Qu'est-ce que ce ministre ?

M. le président. Je vous en prie, un peu de calme !

M. le ministre de l'intérieur. Pour l'affaire de Montceau-les-Mines, je voudrais d'abord rendre hommage - et je regrette que vous ne l'ayez pas fait - aux forces de police, qui ont eu deux blessés. Notre police nationale, notre police républicaine, a été exemplaire. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. Un peu de calme !

M. le ministre de l'intérieur. Oui, arrêtez de crier ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Claude Bartolone. C'est incroyable ! Ce n'est pas possible !

M. le président. Un peu de calme !

M. le ministre de l'intérieur. Monsieur, le président, s'ils ne veulent pas écouter la réponse, ce n'est pas la peine que je continue ! (Protestations sur les mêmes bancs.)

M. Claude Bartolone. On préfère ne pas écouter !

M. le président. Je vous en prie !

M. le ministre de l'intérieur. Au cours des incidents qui ont eu lieu à l'Arc de triomphe (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste), un policier a été molesté. J'ai saisi le parquet de Paris...

Mme Martine David. Démission !

M. le ministre de l'intérieur ...de ces faits, parce que, pour moi, il est des lieux symboliques, comme l'Arc de Triomphe ou la tombe du Soldat inconnu, qui ne peuvent être l'objet d'aucune récupération politique. Chaque fois que l'on troublera ces lieux symboliques de la République, je déposerai une plainte, je saisirai la justice. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Mathus Didier](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1909

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 31 octobre 1996, page 6248

Réponse publiée le : 31 octobre 1996, page 6248

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 31 octobre 1996